

DESCRIPTIONS DES MESURES MISES EN PLACE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES PARTICIPANTS ET DU PUBLIC

DÉNOMINATION DE LA MANIFESTATION : CHAMPIONNATS REGIONAUX DE CROSS-COUNTRY 2021 Parc des Loisirs d'Onzain 41150 VEUZAIN-SUR-LOIRE

DATE(S) DE LA MANIFESTATION : 30 et 31/10/2021.....

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM : 800 (200 maximum par course)

NOMBRE DE SPECTATEURS MAXIMUM : 200.....

Organisation du site (circulation, parking, accueil)

Fléchage des circulations en sens unique des participants depuis le parking jusqu'au lieu de départ des courses en passant par le stand de retrait des dossards

Inscriptions uniquement par internet, aucun engagement sur place

Absence de maniement d'argent en chèque ou espèces

Absence de stands d'exposants

Accueil des participants en espace ouvert (Seul le secrétariat 5 personnes sera en espace clos)

Accès aux sanitaires réglementé selon les recommandations en vigueur

Contrôle de pass sanitaire pour l'accès au site

Moyens d'informations sur les gestes barrières (affichage consignes, etc.)

Multiples affichages des consignes sanitaires en vigueur (gestes barrières, port du masque, distanciation, ...)

Règles de distanciation physique pour les participants et le public

Dossards : Points de retraits multiples avec marquage au sol des files d'attente

Préparation et distribution des dossards dans des enveloppes par clubs

Absence de retraits individuels des dossards

Départ : Elargissement de la zone de départ et mise en place de plusieurs rangées de coureurs respectant les distanciations réglementaires

Départs séparés pour les différentes courses

Courses : Absence de croisement de coureurs sur le parcours

Arrivée : Zone interdite aux non-participants

Respect des distanciations entre les coureurs après l'arrivée

Public : Séparation stricte du public et des coureurs par barrières et banderoles

Absence d'affichage des résultats sur place. Consultation sur internet uniquement

Equipements mis en place pour les participants et le public (gel, masques, points d'eau, savon, etc.)

Distributeurs de gel sur le site départ/arrivée

Stock de masques pour les coureurs n'en ayant pas

L'ensemble de ces règles sera actualisé en fonction des contraintes sanitaires édictées par les autorités administratives et sportives applicables à la date de la compétition.

Je soussigné, M Alain BUTTE, Président de la Ligue du Centre Val de Loire d'Athlétisme, organisateur, m'engage à respecter les dispositions ci-dessus énumérées pendant toute la durée de la manifestation.

(Date et signature)

Le 21/10/2021

Pour le Président,



Jean-Louis NICOLLE